

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 12 décembre 2022

Date de l'annonce publique : 05/12/2022

Date de la convocation des conseillers : 05/12/2022

Mode de participation

Présences	(13) Jungen, Tom (bourgmestre) - Strecker, Erny (échevin) - Reding, Edy (échevin) - Ballmann, Bettina (conseillère) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mi-reille (conseillère) - Lourenço Martins, Angelo (conseiller) - Michels, Daniel (conseiller) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Inglebert, Alain (secrétaire communal).
Visioconférence	(0) Néant.
Procuration	(0) Néant.
Absences	(0) Néant
Référence	CC.2022-12-12 - 2.11
Point de l'ordre du jour	2.11
Objet	Commissions consultatives communales - Remplacements

Le conseil communal,

Considérant que suite à la défection d'un membre, le groupe Déi Gréng propose d'effectuer un remplacement dans une commission consultative ;

Vu la proposition du groupe Déi Gréng de nommer à la commission de l'égalité des chances Mme Emilie Gaasch en remplacement de Mme Tanja Fonck ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Procède par vote secret à la nomination sous rubrique.

Il résulte du procès-verbal du scrutin secret que :

Emilie Gaasch a obtenu douze voix sur treize (12/13) avec une (1) abstention

Madame Emilie Gaasch, demeurant à Roeser, est nommée membre de la commission de l'égalité des chances.

Elle remplace Mme Tanja Fonck.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 30 décembre 2022

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

